

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés.

Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

THE STRALEM FUND - US EQUITY, Actions de classe DI (distribution) (LU0505594837) un compartiment de THE STRALEM FUND

Ce compartiment est géré par Kredietrust Luxembourg S.A., membre du groupe KBL European Private Bankers S.A..

Objectifs et politique d'investissement

Objectifs

L'objectif du THE STRALEM FUND - US EQUITY est l'appréciation du capital à long terme.

Politique d'investissement

Au moins 70% des actifs du compartiment seront investis dans des titres de participation de sociétés à grande capitalisation de l'indice américain S&P 500.

La construction du portefeuille suit une approche « bottom-up ». Le processus d'investissement repose sur une analyse et une évaluation rigoureuse des fondamentaux, dans le but d'investir dans des sociétés présentant un potentiel de croissance ou disposant d'un cash-flow solide.

Le compartiment peut détenir des liquidités ou des instruments du mar-

ché monétaire si le gestionnaire d'investissement estime qu'il est nécessaire de protéger les intérêts des actionnaires dans un contexte d'investissement défavorable.

Le gestionnaire d'investissement ne fait pas appel à des instruments dérivés.

L'investisseur peut demander la souscription, la conversion et le rachat des actions chaque jour ouvrable bancaire au Luxembourg.

Les revenus attribuables à cette classe d'actions sont en principe distribués.

Recommandation

Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport endéans 5 années.

Profil de risque et de rendement



Que représente cet indicateur synthétique ?

- Le calcul de l'indicateur de risque est basé sur des données historiques qui ne constituent pas nécessairement une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.
- Il n'est pas certain que la catégorie de risque affichée demeure inchangée. L'indicateur de risque du compartiment est susceptible d'évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus basse ne correspond pas à un investissement sans risque.
- Le compartiment THE STRALEM FUND - US EQUITY est classé dans la catégorie 5, en raison de ses investissements dans des titres

de participation de sociétés figurant dans l'indice américain S&P 500.

- Votre investissement initial ne bénéficie d'aucune garantie ou protection.

L'indicateur ne tient pas compte des risques suivants :

- Les cours des actions peuvent fluctuer tant à la hausse qu'à la baisse en fonction de la performance de sociétés individuelles et des conditions de marché.
- Le fonds se concentre sur une région géographique bien définie, ce qui peut le rendre plus volatil qu'un fonds plus largement diversifié en cas d'événements politiques, économiques, sociaux ou fiscaux.
- Des processus, systèmes ou contrôles inadéquats, des erreurs humaines ainsi que des événements catastrophiques peuvent être à l'origine de pertes importantes.

Des informations plus détaillées concernant les risques figurent dans le prospectus.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5,00%
Frais de sortie	5,00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,53%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les commissions et autres frais servent à couvrir les coûts de fonctionnement du compartiment comme la gestion, la garde des actifs, ainsi que la commercialisation des actions du compartiment. Ils ont pour effet de réduire le rendement potentiel pour l'investisseur.

Les frais d'entrée et de sortie communiqués correspondent à un pourcentage maximum qui pourrait être déduit du capital de l'investisseur investi dans le fonds par le conseiller financier de l'investisseur ou un intermédiaire. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'in-

vestisseur peut contacter son conseiller financier ou son intermédiaire afin d'être informé du montant des frais d'entrée et de sortie effectifs. Cette classe d'actions autorise la conversion en actions du même compartiment ou d'un autre compartiment. Une commission de conversion d'un montant maximum de 2,00% est facturée au titre de la conversion d'actions.

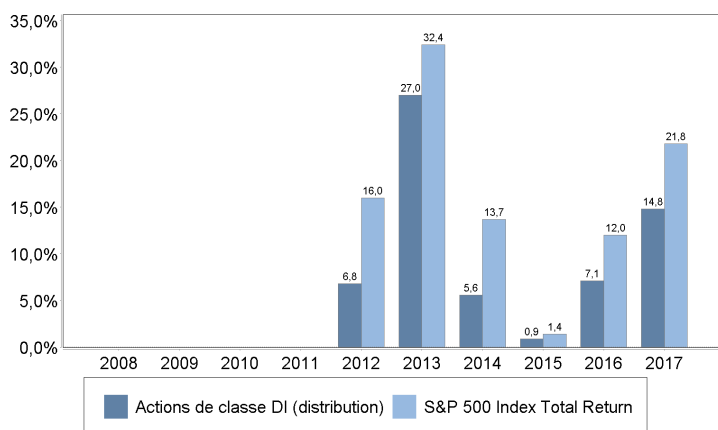
Le pourcentage des frais courants communiqué ici est le montant maximum pouvant être prélevé. Le promoteur s'engage à supporter le risque de toute catégorie d'actions excédant les frais courants et à rembourser la différence à la société.

Ce pourcentage exclut ce qui suit :

- les frais de transaction sur titres, à l'exception des commissions d'émission et de rachat acquittées par l'OPCVM lors de l'achat ou de la vente d'actions d'autres OPCVM.

Pour obtenir de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter la rubrique intitulée "Charges et frais" du prospectus du fonds, qui est disponible au siège social de la société de gestion.

Performances passées



Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Tous les coûts et commissions ont été pris en compte à l'exclusion des frais d'entrée et de sortie.

La performance passée a été calculée en USD.

Le compartiment a été lancé en 2008.

La classe d'actions a été lancée en 2011.

Le compartiment n'a pas pour objectif de suivre la composition de son indice de référence.

Informations pratiques

Dépositaire

KBL European Private Bankers S.A.

Informations supplémentaires et disponibilité des prix

Des informations supplémentaires sur le fonds, une copie de son prospectus, son dernier rapport annuel et semestriel et les derniers prix des actions de THE STRALEM FUND peuvent être obtenus gratuitement auprès de la société de gestion.

Le prospectus, le dernier rapport annuel et semestriel du fonds sont disponibles en anglais. La société de gestion pourra vous renseigner sur d'éventuelles autres langues dans lesquelles ces documents sont disponibles.

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion, y compris une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, sont disponibles sur le site internet www.kbl.lu/fr/notre-metier/clientele-institutionnelle/reglementation/. Un exemplaire sur papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.

Responsabilité

La responsabilité de Kredietrust Luxembourg S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les

parties correspondantes du prospectus du fonds.

Fiscalité

Le fonds est soumis à la législation fiscale du Luxembourg. La résidence de l'investisseur pourrait avoir une incidence sur sa situation fiscale personnelle.

Informations spécifiques

Le compartiment THE STRALEM FUND - US EQUITY peut émettre aussi d'autres classes d'actions.

Des informations sur d'éventuelles autres classes d'actions commercialisées dans votre pays sont disponibles auprès de la société de gestion. Ce document d'informations clés pour l'investisseur décrit un compartiment de THE STRALEM FUND qui peut être composé de plusieurs compartiments. Le prospectus et les rapports annuels et semestriels sont établis pour l'ensemble du fonds.

L'investisseur a le droit d'échanger les actions qu'il détient dans un compartiment contre des actions du même compartiment ou d'un autre compartiment. Les informations sur les modalités de souscription, de rachat et de conversion sont renseignées dans le prospectus du fonds.

Le fonds est distribué dans les pays suivants : Luxembourg, Suisse, Pays-bas, France, Allemagne, Angleterre, Autriche, Singapour et Belgique.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Kredietrust Luxembourg S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 26.01.2018.